

N° 34. VEIRIER
Registre des Délits ruraux
du 1 juin 1817, fini le

N° D'ORDRE	DATE DU JOUR OÙ S'EST COMMIS LE DÉLIT	NOM ET PRÉNOMS DU DÉLINQUANT	NATURE DU DÉLIT	DATE DE L'AFFIRMATION DU RAPPORT	RÉSULTATS	OBSERVATIONS.
1	22 juin 1817	...inconnu	du treffle volé dans la pièce de Mr Bellamy Aubert	24 juin 1817	il s'agit que le garde champêtre de la commune a seulement déclaré qu'il avait été volé du treffle dans la pièce de Mr Bellami Aubert, mais il n'a point vu ni surpris le délinquant
2	24 juin 1817	Fabre Claude	Le dit Claude Fabre a été trouvé coupant de l'orge dans la pièce dite à la Croix appartenant à Joseph Portier	26 juin 1817	La mère du dit Claude Fabre à nié formellement que son fils n'a point coupé l'orge dont il a été dénoncé	La mère Fabre a cependant consentit à payer ff. 2 pr. la course du garde
3	28 juillet 1817	François Bibet, et François Fabre	Se sont permis de travailler un jour de dimanche sans permission du Maire	28 juillet 1817	Le dit François Bibet et Fabre ont consentit à la demande du Maire et ont payé fr. 2 pour la course du Garde	
4	28 juillet 1817	François et Jean-Claude Gottret	Se sont permis de travailler un jour de dimanche sans permission du Maire	28 juillet 1817	Les Sieurs Gottret frères ont consentit à la demande du Maire et ont payé Fr. 2 pour la course du Garde	
5	28 juillet 1817	François Martin, et Joseph Babel	Se sont permis de travailler le dimanche 28 juillet sans permission du Maire	28 juillet 1817	Les Sieurs François Martin et Joseph Babel ont payé comme ceux ci dessus	
6	28 juillet 1817	fils de la Veuve André Fabre	Coupant des épis d'orge dans le champ de Joseph Portier	30 juillet 1817	La dite Veuve Fabre a payé la course au Garde champêtre	
7	6 août 1817	Boursier de Carouge	Ses deux vaches ont été trouvées en pature dans un champensemencé de fèves à trois heures après midi	8 août 1817	Le propriétaire s'étant désisté de ce qu'il lui était dû pour le dommage, le Sieur Boursier a seulement payé 2 florins pour la course du Garde champêtre	
8	13 août 1817	Page Philippe	Ses trois vaches ont été trouvées à six heures du matin en pature dans le champ de Mr Bellami.	14 août 1817	Le Sieur Bellami s'étant désisté de ce qu'il lui était dû pour le dommage, le Sieur Page Philippe à seulement payé la course au Garde champêtre.	

